

63030 - Musées

**Proposition d'attribution de subventions
pour l'acquisition d'ouvrages patrimoniaux
au titre de la politique de conservation et
de la valorisation du patrimoine alsacien**

Rapport n° CP/2018/378

Service gestionnaire :

K450 - Service du patrimoine culturel

Résumé :

La conservation et la valorisation du patrimoine, la diffusion des savoirs et des connaissances auprès d'un public le plus large possible constituent des priorités fortes du Département. Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente de décider d'attribuer des subventions d'investissement en faveur de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat et de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg, pour l'acquisition d'ouvrages patrimoniaux rares.

Afin de soutenir l'acquisition d'œuvres emblématiques de l'Alsace, le Département pourrait soutenir deux établissements patrimoniaux d'envergure : la Bibliothèque Universitaire Nationale de Strasbourg et la Bibliothèque Humaniste de Sélestat.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE NATIONALE DE STRASBOURG

La Bibliothèque Universitaire Nationale de Strasbourg (BNUS) a eu l'opportunité d'acquérir un almanach médical. Ce manuscrit de 24 pages, sur vélin, richement enluminé, a été rédigé en allemand et en latin, vers 1445. On attribue à un scriptorium de la région d'Haguenau, la réalisation et l'enluminure de ce document qui comprend, pour chaque mois de l'année, des prédictions médicales et astrologiques illustrées par les figures des saints alsaciens tels Erhard, Gangolf ou Udalric.

Le manuscrit est apparu sur le marché à Bâle, après une vente chez Sotheby's, et la BNUS a organisé une collecte, mobilisant différents partenaires financiers, afin d'acquérir cet ouvrage et de le faire entrer dans une collection publique.

L'aide financière du Département permettrait de finaliser le plan de financement suivant :

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : 50 000 €

Région : 5 000 €

Département : 10 000 € (5,3 %)

Donateurs (campagne de mécénat) : 20 955 €

Fonds propres de la BNUS : 104 045 €

Soit un total de 190 000 €.

BIBLIOTHEQUE HUMANISTE A SELESTAT

La Ville de Sélestat a souhaité acquérir, lors d'une vente aux enchères, pour la Bibliothèque Humaniste, un ouvrage exceptionnel ayant appartenu à Beatus Rhenanus.

Cette première édition imprimée est un chef d'œuvre de la phototypographie grecque en Occident. À la mort de son maître de grec (Johannes Cuno) en février 1513 à Bâle, Beatus Rhenanus a reçu cette édition destinée aux étudiants et érudits pour les aider dans la lecture de textes grecs. Plusieurs siècles plus tard, c'est le philosophe alsacien Richard Brunck (1729-1803) qui possède l'ouvrage.

La Ville de Sélestat a souhaité se saisir de l'opportunité de voir cet ouvrage rejoindre la Bibliothèque Humaniste, inscrite au registre de la Mémoire du monde de l'Unesco. C'est pourquoi, elle a mobilisé de nombreux partenaires financiers.

L'aide financière du Département permettrait de finaliser le plan de financement suivant :
Amis de la bibliothèque humaniste : 20 940 €
Département : 19 515 € (17,5 %)
État (Ministère de la culture, service du livre et de la lecture): 27 000 €
Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques (FRRAB : État et Région) : 25 826 €
Fonds propres de la Ville : 18 085 €

Soit un total de 111 366 €

L'ouvrage est exposé depuis septembre à la Bibliothèque Humaniste.

Il est donc proposé à la Commission permanente de décider d'attribuer des subventions d'un montant de :

- 10 000 € à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg pour l'acquisition d'un almanach médical daté de 1445,
- 19 515 € à la Ville de Sélestat pour l'acquisition d'un ouvrage ayant appartenu à Beatus Rhenanus.

Ces propositions ont recueilli un avis favorable de la commission territoriale sud et de la commission territoriale de l'EMS réunies le 25 octobre 2018.

Cette politique de soutien s'inscrit en application de l'article L 1111-4 du Code général des collectivités territoriales.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
44410	204-204141-312	50 000,00 €	50 000,00 €	19 515,00 €
44275	204-204151-312	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer :

- une subvention de 10 000 € à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg pour l'acquisition d'un almanach médical daté de 1445 ;

- une subvention de 19 515 € à la Ville de Sélestat pour l'acquisition, au bénéfice de la Bibliothèque Humaniste, d'un ouvrage ayant appartenu à Beatus Rhenanus.

Strasbourg, le 02/11/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY